

LES COMPTES-RENDUS DE CONSEIL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE

Personnel communal - Avancement de grade

Le Conseil Municipal **prend acte** à l'unanimité du tableau des effectifs, suite à l'avancement de grade d'un agent administratif.

Convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG 35

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, **autorise** M. le Maire à signer la convention cadre d'utilisation des missions facultatives du Centre de gestion publique territoriale d'Ille-et-Vilaine, ainsi que les actes subséquents.

Emprunt

Le Conseil Municipal **valide** à l'unanimité, la signature d'un emprunt à hauteur d'un million d'euros sur 15 ans à un taux fixe de 1,82 % avec la banque Crédit Mutuel de Bretagne pour la construction du restaurant scolaire et diverses opérations.

Attributions suite à mise en concurrence

Le Conseil Municipal **attribue** à l'unanimité, les travaux à l'entreprise ayant fait l'offre la moins disante, la SARL CHOUAN.

Le Conseil Municipal **attribue** à l'unanimité, les travaux à l'entreprise Vignon construction.

Subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte** de verser une subvention de 3 000 € à l'association du comité des fêtes de Lohéac.

Amendes de police

Le Conseil Municipal **accepte**, à l'unanimité, l'attribution de la subvention des amendes de police 2015 pour un montant de 4 145 €.

Déclassement et classement de voirie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **valide** le déclassement de la RD 177 (entre la limite communale nord et le lieu-dit « La Basse Martinais ») sur une longueur de 1 480 ml puis son classement dans la voirie communale de Lohéac. Cette route constitue en son axe la limite intercommunale avec Guipry.
- **valide** le déclassement de la RD 177 (entre le giratoire de Loumette et la RD 49) sur une longueur de 940 ml puis son classement dans la voirie communale de Lohéac. Cette route constitue en son axe la limite intercommunale avec Guipry.

- **décide** que les travaux de remise en état de la RD 177 déclassée seront réalisés par le Département préalablement à la remise de l'ouvrage.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE

Tarifs 2016

Le Conseil Municipal **décide**, à l'unanimité, de maintenir les tarifs de 2015 des concessions du cimetière, des locations de salles, des photocopies et télécopies et des locations de tables et de chaises au titre de l'année 2016. Concernant les locations de salles, la réduction de 35 % aux habitants de la commune, le montant de la caution à 100 € et l'abattement de 10 % pour 2 jours consécutifs sont également maintenus.

Assainissement collectif - Tarifs 2016

Le Conseil Municipal **décide**, à l'unanimité, de ne pas augmenter les tarifs en matière d'assainissement pour l'année 2016.

Etude et réalisation de cinq lots

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **valide** la création de 5 lots viabilisés sur la parcelle ZC 135, rue de l'avenir,
- **attribue** à la société Eguimos les missions de géomètre urbanisme, de maître d'œuvre conception et de travaux.

Travaux opération 140

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **valide** la proposition de l'entreprise Daniel TP.

Contrat Segilog

Le Conseil Municipal, **décide**, à l'unanimité, de reconduire le contrat avec la société Segilog.

Subvention

Le Conseil Municipal, **décide**, à l'unanimité, d'attribuer la somme de 1 200 € à l'association des commerçants de Lohéac pour l'année 2015.

Achat de bois

Le Conseil Municipal, **décide**, à l'unanimité, d'accepter la somme de 3 080 € TTC pour la vente de bois.

Subvention lecture publique

Le Conseil Municipal, **sollicite** du Conseil Départemental, dans le cadre du volet 3 du contrat de territoire de VHBC, une subvention de 266,67 € pour l'acquisition d'ouvrages.

L'INFO DES LOHEACIENS

RESTOS DU CŒUR

La 31^e campagne d'hiver de distribution alimentaire commence le 30 novembre 2015.

Les inscriptions auront lieu :

- le lundi 16 novembre 2015 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30
 - le lundi 23 novembre 2015 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30
- au 1, rue Bonabry à Messac

Important: Apportez vos justificatifs pour l'inscription (ressources et dépenses)

Les distributions se feront à partir du mardi 1^{er} décembre 2015 :

- les mardi de 13h30 à 16h30
- Les vendredis de 10h à 13h

Inscription possible en cours de campagne



CIMETIERE

Les emplacements du cimetière sont actuellement en cours d'informatisation. Nous constatons que de nombreuses précisions nous manquent. Afin de les obtenir, des affichettes ont été placées à proximité de certaines tombes.

N'hésitez pas à transmettre les informations que vous avez en contactant la mairie par téléphone, mail ou en vous déplaçant. Il est aussi possible que certains d'entre vous soient joints par téléphone pour d'éventuels renseignements. Merci de l'accueil que vous nous réserverez.

Contacts : 02 99 34 10 20

mairie.loheac@orange.fr

LOGEMENTS A LOUER



Plusieurs appartements en location, gérés par Néotoa sont actuellement disponibles sur la commune :

- Deux T2 square des Loumettes disponibles de suite
- Un T3 square des Loumettes (disponible au 27/01/16)

Renseignements auprès de la mairie au : 02.99.34.10.20.

ANCIENS COMBATTANTS

Dimanche 15 novembre aura lieu la cérémonie du souvenir pour l'Armistice de la guerre 1914-1918.

PROGRAMME :

9h45 : Rassemblement à la mairie de Lohéac et dépôt de gerbe à la stèle

La cérémonie religieuse se déroulera à 10h30 chez nos voisins de Lieuron.

UN NOUVEL ANIMATEUR JEUNESSE ITINERANT A LOHEAC



leo lagrange
FEDERATION

Depuis le 14 octobre dernier, Olivier Gouedic a remplacé Carine Sergent au poste d'animation en itinérance sur les communes de Lohéac, Saint-Malo-de-Phily et Guipry.

L'animation jeunesse itinérante est un service d'animation organisé par Léo Lagrange Ouest pour la communauté de communes de Vallons de Haute-Bretagne Communauté en direction des 11/18 ans.

Olivier est présent le mercredi et le samedi après-midi hors vacances scolaires et tous les après-midi durant les vacances scolaires dans les différentes communes.

Quelles animations propose-t-il ?

Les animations sont très variées. De l'animation sportive culturelle artistique animée par lui-même ou des intervenants et des sorties... De nombreux projets seront proposés aux jeunes dans l'année (nocturnes, prix ados etc...). Olivier est ouvert à toutes les idées et propositions des jeunes, il est également là pour accompagner les jeunes dans leur projet. Il peut également faire le lien avec les institutions qui peuvent aider les jeunes dans leurs démarches (ex. le « Point d'informations jeunesse »).

Quand sera-t-il présent sur Lohéac ?

Le samedi 14 novembre à la salle polyvalente et le mercredi 25 novembre à la salle des associations de Lohéac.

Contact : 06 16 11 35 07 - olivier.gouedic@vallonsdehautebretagne.fr

Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

A la maison, un réflexe en plus, c'est un risque en moins !

PREVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone, lourdes de conséquences sur la santé. Provoquant une trentaine de décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois, ...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Le maintien d'une aération permanente, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas, aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours.

COLLECTE DE PAPIER

Rendez-vous à l'école de 10h à 12h
Samedis 28 novembre et 19 décembre !



L'école Saint-Sauveur de Lohéac organise des collectes de papiers, journaux, livres, magazines, publicités,...

POINT ACCUEIL EMPLOI

Le PAE Pipriac organise gratuitement :

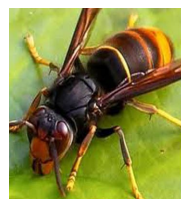
- des ateliers multi-thèmes (CV, lettre de motivation, recherche d'emploi) les 20 novembre et 18 décembre prochain
- des simulations d'entretien le 4 décembre 2015

Inscriptions au 02 99 34 36 91

« Mon autre bureau », espace de travail gratuit et accessible à tout public connecté à internet qui permet à toute personne, avec son ordinateur portable, de travailler hors de chez elle ou de son entreprise ouvre désormais le mardi de 13h30 à 17h (Curieux, pour échanger et partager) et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (Studieux, pour travailler dans le calme).



FRELONS ASIATIQUES



Si vous apercevez un nid de frelons asiatiques, merci de contacter l'accueil de la mairie dès que possible aux heures d'ouverture (tel. 02 99 34 10 20).

Le secrétariat de la mairie se chargera de contacter les services compétents pour qu'une intervention se fasse dans les plus brefs délais.

MA RUCHE : JE LA DÉCLARE !



La déclaration annuelle des ruchers : une obligation réglementaire dès la 1^{ère} ruche, un geste citoyen et responsable qui permet la localisation des ruches, indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de maîtrise contre le varroa, programme de lutte contre loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiologie du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche: un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Elle est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre :

- par internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées
- auprès du Groupement de défense sanitaire 35 (GDS) par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration

Ma déclaration 2016 ? A réaliser si possible sur le site entre le 1^{er} novembre 2015 et le 28 février 2016

L'INFO DES LOHEACIENS



AVIS A LA POPULATION RECENSEMENT

Le recensement de la population sera réalisé sur Lohéac en début d'année, du **21 janvier au 20 février 2016**.

Les personnes recensées auront le choix : remplir les questionnaires papier ou bien répondre en ligne.

Plus d'informations dans le bulletin municipal 2016.

⇒ La mairie recrute 2 agents recenseurs.

Informations et candidatures en mairie (Tel. 02 99 34 10 20)



ALLEZ ON SE « REVEIL » POUR LE FOOT

Le dimanche 15 novembre 2015

L'équipe 1 : Lohéac/ Bruc/Aff

L'équipe 2 : Lieuron / Lohéac

Le dimanche 22 novembre 2015

L'équipe 1 : Ste Anne/Vilaine / Lohéac

L'équipe 2 : Lohéac / La Chapelle Bouëxic



PROGRAMME TELETHON Samedi 5 décembre



A 15h : initiation Taekwondo, Marche et Chasse au trésor

A 17h30 : Retraite aux flambeaux

A 19h : Repas (15 € inscription dans les commerces)

Salle polyvalente

MAIRIE ET AGENCE POSTALE



Les jeudis 24 et 31 décembre 2015, elles fermeront exceptionnellement à 16h30.

Nous vous remercions de votre compréhension. Toute l'équipe communale vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le dimanche 29 novembre 2015

L'équipe 1 : Lohéac / Pipriac

L'équipe 2 : Renac / Lohéac

Le dimanche 13 décembre 2015

L'équipe 1 : Sixt/Aff / Lohéac

L'équipe 2 : Lohéac / St Seglin

Le dimanche 20 décembre 2015

L'équipe 1 : Lohéac / St Seglin

L'équipe 2 : Guignen / Lohéac

A VOS AGENDAS !

Novembre 2015

14 : Repas de l'école Saint-Sauveur (salle polyvalente de Lohéac)

21 : Repas des bénévoles du rallycross de Lohéac (salle polyvalente de Messac)

Décembre 2015

5 : Téléthon (salle polyvalente de Lohéac)

6 et 13 : Elections régionales - Mairie (bureau de vote ouvert de 8h à 18h)

20 : Père Noël. Association des commerçants (dans le village de Lohéac)



Janvier 2016

8 : Vœux du Maire à 18h30 (salle polyvalente)

L'ensemble de la population lohéacienne est invitée à cette cérémonie